

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1-888-888-3863](tel:1-888-888-3863), en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds équilibré canadien Renaissance (le Fonds) cherche à obtenir un rendement de placement à long terme par la croissance du revenu et du capital, en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres de participation, d'obligations de première qualité et d'instruments du marché monétaire du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés. Le Fonds utilise une approche fondamentale ascendante pour investir principalement dans des titres de participation de sociétés de haute qualité, ainsi qu'une répartition stratégique des actifs. Le Fonds peut également diversifier ses placements dans divers pays et régions dans un effort visant à gérer les risques du Fonds.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions équilibré canadien qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2024, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI, le gestionnaire ou le conseiller en valeurs) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 117 907 \$ au 31 août 2023 à 113 910 \$ au 31 août 2024, en baisse de 3 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 18 862 \$, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 14,1 % pour la période, contre respectivement 7,9 % et 18,8 % pour ses indices

de référence principaux, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX (les indices de référence principaux). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence principaux. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les données économiques étaient suffisamment solides pour que la Banque du Canada puisse procéder à d'autres baisses de taux d'intérêt et que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la Réserve fédérale) puisse commencer à abaisser le taux des fonds fédéraux en septembre. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur à deux reprises, pour le fixer à 4,50 %, et les marchés anticipaient trois autres baisses de taux d'intérêt d'ici la fin de 2024. Les autres banques centrales, y compris la banque centrale de Suisse et la Banque centrale européenne, ont également abaissé les taux d'intérêt.

En revanche, la Réserve fédérale a choisi de laisser son taux directeur inchangé, soit dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 %. À la fin de la période, les marchés s'attendaient à ce que la Réserve fédérale abaisse les taux d'intérêt pour la première fois en septembre 2024, puis qu'elle les abaisse de nouveau à trois ou quatre reprises par la suite.

Malgré une forte volatilité, les rendements obligataires à long terme ont légèrement reculé au cours de la période. La courbe de rendement au Canada, définie comme l'écart entre le rendement des obligations à 2 ans et à 30 ans, s'est accentuée, les taux d'intérêt à court terme ayant reculé davantage que ceux des obligations à 30 ans. La courbe de rendement au Canada est demeurée légèrement inversée, les rendements à court terme ayant continué d'être plus élevés que ceux à long terme, tandis que la courbe de rendement aux États-Unis s'est normalisée. Les obligations canadiennes ont mieux fait que les obligations américaines, les rendements obligataires canadiens ayant reculé de façon plus marquée. Le rythme de l'inflation a continué de ralentir dans les deux pays.

Les obligations de sociétés ont mieux fait que les obligations d'État, les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État) ayant continué à se resserrer,

ce qui témoigne de la solide demande pour des actifs plus risqués et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité. Malgré le nombre record d'émissions, la demande a continué d'être supérieure à l'offre d'obligations nouvellement émises.

Les actions canadiennes ont généré de solides rendements au cours de la période. Les secteurs plus défensifs, comme les secteurs des services financiers et des biens de consommation de base, ont tiré parti des attentes selon lesquelles la Banque du Canada abaisserait les taux d'intérêt en juin et en juillet, puis des baisses de taux d'intérêt effectuées par cette dernière. Le secteur des technologies de l'information a également été l'un des secteurs les plus performants, en raison des attentes élevées selon lesquelles les grands modèles de langage de l'intelligence artificielle pourraient engendrer un plus grand nombre de possibilités sur le marché et accroître la productivité. En revanche, le secteur des services de communications a moins bien fait, la concurrence au chapitre des cours des actions et le contexte réglementaire défavorable ayant exercé des pressions sur les marges.

Les actions américaines ont affiché un rendement supérieur à celui des actions canadiennes, soutenu par la vigueur des actions de sociétés américaines à très grande capitalisation du secteur des technologies de l'information et l'incidence favorable des médicaments peptide-1 de type glucagon sur l'évaluation des sociétés pharmaceutiques.

Les risques géopolitiques ont continué de peser sur l'ensemble des catégories d'actifs des marchés mondiaux, alors que les conflits entre la Russie et l'Ukraine et au Moyen-Orient continuaient de faire rage, sans possibilité de résolution en vue.

En Chine, la faiblesse économique persistante qui a suivi la fin des mesures de confinement liées à la pandémie a pesé sur les dépenses de consommation en Chine et, notamment, sur les achats d'articles de luxe.

Au sein de la composante titres à revenu fixe du Fonds, une obligation de Westcoast Energy Inc. (8,85 %, 2025/07/15) et une obligation de Bell Canada (8,88 %, 2026/04/17) ont sapé le rendement en raison de leur positionnement sur la courbe de rendement.

Au sein de la composante actions du Fonds, la sous-pondération des actions de sociétés aurifères a nui au rendement, le prix de l'or ayant augmenté de 29 %. Cette augmentation tenait compte de la baisse de l'inflation, de la demande accrue de la part des banques centrales étrangères et des espoirs grandissants d'une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. La surpondération du secteur du pétrole et du gaz a miné le rendement, étant donné que les actions de sociétés pétrolières ont affiché un rendement inférieur en raison des préoccupations liées à une chute de la demande. Les positions dans les secteurs des services financiers et de la consommation discrétionnaire ont également sapé le rendement.

Une position surpondérée dans First Quantum Minerals Ltd. a nui au rendement du Fonds après que la société a reçu l'ordre de cesser ses activités à sa mine Cobre Panama en raison d'un litige persistant concernant son permis d'exploitation minière et sa convention de redevances. Une position sous-pondérée dans Dollarama Inc. a freiné le rendement. La société a affiché un rendement supérieur, car les consommateurs en difficulté financière se tournaient de plus en plus vers les canaux de vente au détail à escompte. Parmi les autres titres

ayant nui au rendement, soulignons ceux de Samsung SDI Co. Ltd., d'AIA Group Ltd. et de China Mengniu Dairy Co. Ltd.

Au sein de la composante titres à revenu fixe de base du Fonds, les positions surpondérées dans les obligations de sociétés ont été favorables au rendement. La position tactique en fonction de la durée (sensibilité aux variations des taux d'intérêt) du Fonds a également favorisé le rendement, le Fonds étant en bonne position pour tirer parti de la volatilité des taux d'intérêt. Une position dans une obligation de Vidéotron Ltée (4,50 %, 2030/01/15) a soutenu le rendement, car deux agences de notation ont accordé une meilleure note de crédit à cet émetteur. Les positions dans des obligations de la province d'Ontario (4,60 %, 2039/06/02 et 2,90 %, 2046/12/02) ont également avantage le rendement, en raison de leur longue durée et de la compression des écarts de taux.

Dans la composante actions du Fonds, les positions surpondérées dans le secteur des technologies de l'information ont contribué au rendement. La sous-pondération du secteur des services publics a été favorable au rendement, ce secteur ayant moins bien fait dans la première moitié de la période en raison des hausses de taux d'intérêt. Les positions dans les secteurs des matériaux et de l'industrie ont également contribué au rendement du Fonds.

Les positions surpondérées dans Constellation Software Inc. et la Société Financière Manuvie ont favorisé le rendement. Constellation Software a continué de mettre en œuvre sa stratégie de fusions et acquisitions. La Société Financière Manuvie a tiré parti du dessaisissement d'une bonne partie de ses activités d'assurance soins de longue durée, qui étaient en difficulté. Parmi les autres moteurs du rendement, soulignons les positions dans Motorola Solutions Inc., Netflix Inc., Equifax Inc. et Costco Wholesale Corp.

Une position dans une obligation de Coastal GasLink Pipeline L.P. (5,19 %, 2034/09/30) a été ajoutée au Fonds. La société a émis 7,1 milliards de dollars en obligations de qualité, en plusieurs tranches. Le Fonds a participé à quatre tranches de l'émission d'obligations, notamment celle mentionnée précédemment. Le conseiller en valeurs est d'avis que ces obligations offrent un important escompte à l'émission et un rendement attrayant par rapport à d'autres obligations similaires.

Des positions dans Alamos Gold Inc. et Kinross Gold Corp. ont été ajoutées au Fonds pour accroître et diversifier son exposition au secteur aurifère. Une position dans Dollarama a été ajoutée pour tirer parti de la tendance observée chez les consommateurs qui se sont tournés vers des produits plus abordables en raison des pressions économiques persistantes. De nouvelles positions dans SAP SE, Zebra Technologies Corp. et Keysight Technologies Inc. ont été ajoutées au Fonds, en raison de la position de ces sociétés en tant que chefs de file dans leurs secteurs respectifs.

Une position existante dans une obligation de la Banque Nationale du Canada (5,02 %, 2029/02/01) a été augmentée de façon à accroître la durée par rapport à celle de l'obligation de la Banque Royale du Canada (4,61 %, 2027/07/26) et à tirer profit de l'accentuation de la pente de la courbe de rendement et de la hausse des rendements.

En ce qui concerne les actions, une position existante dans Mines Agnico Eagle Limitée a été augmentée afin d'accroître l'exposition du Fonds à l'or, compte tenu des perspectives de nouvelles baisses de

l'inflation et de réductions imminentes des taux d'intérêt. La position dans Brookfield Corp. a été accrue en raison de la corrélation positive existant entre la société et les baisses de taux d'intérêt. Le conseiller en valeurs a augmenté la position du Fonds dans la Société Financière Manuvie, car il était prévu que la société continue de générer un rendement positif après la vente de ses activités d'assurance soins de longue durée.

Une position dans une obligation d'Eagle Credit Card Trust (1,27 %, 2025/07/17) a été éliminée du Fonds, car le cours de l'obligation semblait trop élevé pour une obligation à court terme, et l'obligation offrait un rendement inférieur à celui de bon nombre de titres du marché monétaire. Une position dans une obligation de Pembina Pipeline Corp. (4,24 %, 2027/06/15) a été réduite afin d'augmenter la position dans une obligation de la Société Financière Manuvie (5,05 %, 2034/02/23), de façon à rehausser la qualité du crédit et le rendement.

Une position existante dans les actions d'Air Canada a été éliminée afin de réduire le risque compte tenu des tensions financières accrues auxquelles les consommateurs sont soumis. Les titres de sociétés à petite capitalisation, notamment ceux de la FPI Boardwalk, du Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien, de Cargojet Inc., de Cineplex Inc., d'InterRent REIT et de la FPI Granite, ont été vendus afin de réduire le risque d'illiquidité et le risque excessif lié au ralentissement de l'économie. Un certain nombre de positions dans des actions ont été dénouées pour réinvestir le produit dans des titres de meilleure qualité, notamment ceux d'American Tower Corp., de Deere & Co. et de Tesla Inc.

La position du Fonds dans La Banque de Toronto-Dominion a été réduite en raison de l'exposition de cette dernière à des pénalités monétaires et non-monétaires importantes liées aux enquêtes sur des opérations de blanchiment d'argent aux États-Unis. La position dans Nutrien Ltd. a été réduite en raison des perspectives économiques mondiales défavorables et de dépréciations inattendues liées aux pertes de négociation sur marchandises. La position dans Alimentation Couche-Tard Inc. a été réduite en raison des risques liés aux fusions et acquisitions, lesquelles pourraient entraîner une hausse de la dette et des risques opérationnels. Les positions dans Tata Consultancy Services Ltd., AIA Group Ltd. et HDFC Bank Ltd. ont également été réduites.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui

a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux catégories de parts du Fonds (à l'exception des parts de catégorie O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces catégories de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à

l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 6 944 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 137 \$ ont été versés par le Fonds à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la conclusion du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou les *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie A Date de début des activités : 10 mars 1999

	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	16,95 \$	16,15 \$	18,96 \$	16,45 \$	16,61 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,53 \$	0,50 \$	0,49 \$	0,56 \$	0,41 \$
Total des charges	(0,38)	(0,34)	(0,39)	(0,39)	(0,38)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,27	0,18	0,96	0,91	0,55
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,88	0,61	(2,59)	1,43	0,06
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,30 \$	0,95 \$	(1,53) \$	2,51 \$	0,64 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,11 \$	0,03 \$	– \$	0,08 \$
Des dividendes	0,07	0,03	0,23	–	0,16
Des gains en capital	–	–	0,95	–	0,60
Remboursement de capital	–	–	–	0,01	–
Total des distributions³	0,14 \$	0,14 \$	1,21 \$	0,01 \$	0,84 \$
Actif net à la fin de la période	19,18 \$	16,95 \$	16,15 \$	18,96 \$	16,45 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie A

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	99 387 \$	103 944 \$	113 933 \$	148 318 \$	147 867 \$
Nombre de parts en circulation⁴	5 181 512	6 130 898	7 054 443	7 822 751	8 987 748
Ratio des frais de gestion⁵	2,01 %	2,01 %	2,02 %	2,09 %	2,18 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,01 %	2,02 %	2,02 %	2,09 %	2,18 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 %	0,08 %	0,10 %	0,09 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	61,15 %	71,76 %	137,12 %	72,96 %	108,24 %
Valeur liquidative par part	19,18 \$	16,95 \$	16,15 \$	18,96 \$	16,45 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie F Date de début des activités : 7 octobre 2005

	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	11,46 \$	10,92 \$	12,76 \$	11,03 \$	11,07 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,36 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,38 \$	0,28 \$
Total des charges	(0,11)	(0,11)	(0,12)	(0,12)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,19	0,13	0,41	0,62	0,38
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,27	0,41	(2,08)	0,96	0,06
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,71 \$	0,77 \$	(1,46) \$	1,84 \$	0,60 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,13 \$	0,05 \$	0,06 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,11	0,09	0,23	–	0,17
Des gains en capital	–	–	0,62	–	0,33
Remboursement de capital	–	–	–	0,04	–
Total des distributions³	0,24 \$	0,22 \$	0,90 \$	0,10 \$	0,63 \$
Actif net à la fin de la période	12,96 \$	11,46 \$	10,92 \$	12,76 \$	11,03 \$

Fonds équilibré canadien Renaissance

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie F

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	14 523 \$	13 963 \$	14 129 \$	7 269 \$	6 577 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1 120 344	1 218 541	1 293 729	569 451	596 223
Ratio des frais de gestion ⁵	0,84 %	0,83 %	0,85 %	0,88 %	0,93 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,84 %	0,83 %	0,85 %	0,92 %	0,99 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,05 %	0,08 %	0,10 %	0,09 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	61,15 %	71,76 %	137,12 %	72,96 %	108,24 %
Valeur liquidative par part	12,96 \$	11,46 \$	10,92 \$	12,76 \$	11,03 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie O

Date de début des activités : 15 mars 2005

	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	12,55 \$	11,78 \$	12,83 \$	11,10 \$	11,27 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,19 \$	0,21 \$	0,11 \$	0,17 \$	0,20 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,26	0,13	0,71	0,60	0,12
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,48	0,45	(1,87)	0,96	(1,76)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	1,92 \$	0,78 \$	(1,06) \$	1,72 \$	(1,46) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	0,22
Des gains en capital	–	–	–	–	0,51
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions ³	– \$	– \$	– \$	– \$	0,73 \$
Actif net à la fin de la période	14,48 \$	12,55 \$	11,78 \$	12,83 \$	11,10 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie O

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,12 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,05 %	0,08 %	0,10 %	0,09 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	61,15 %	71,76 %	137,12 %	72,96 %	108,24 %
Valeur liquidative par part	14,48 \$	12,55 \$	11,78 \$	12,83 \$	11,10 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2024, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	45,97 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	54,03 %	100,00 %

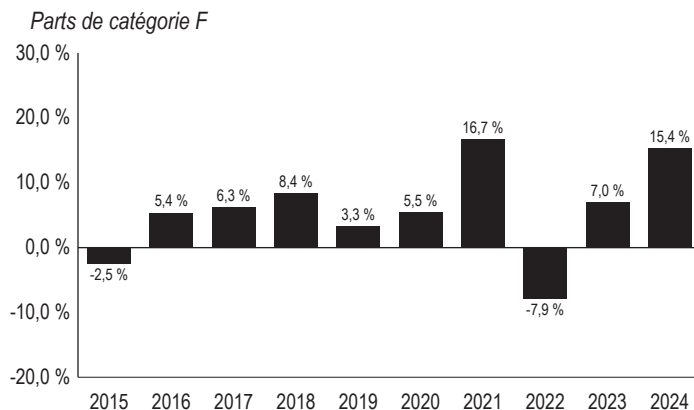
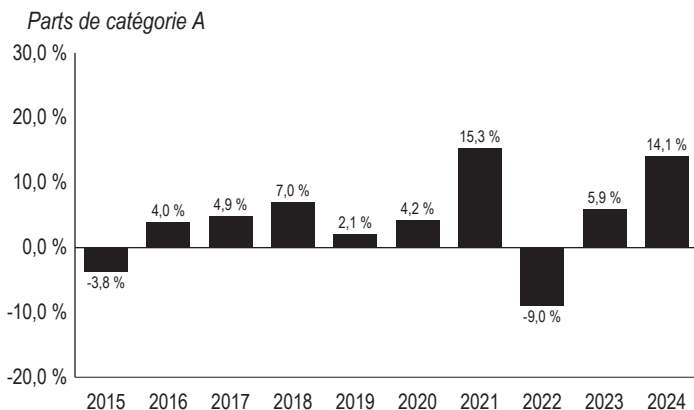
Rendement passé

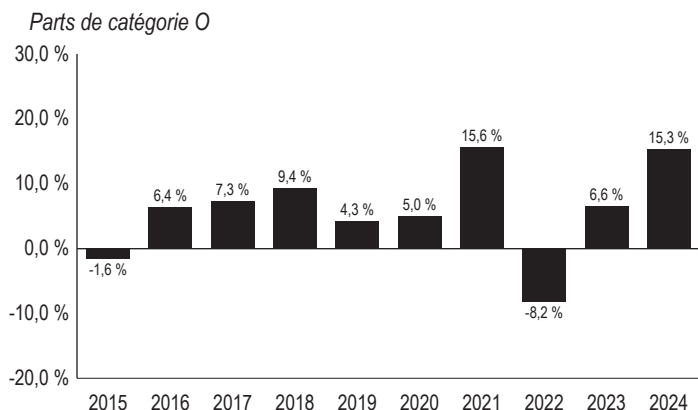
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.





Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2024. Le rendement composé annuel est comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds.

Les indices de référence principaux du Fonds sont l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX.

L'indice de référence mixte du Fonds (*l'indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 65 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX
- 25 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 10 % de l'indice mondial MSCI

Catégorie et indice(s) de référence	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de catégorie A	14,1	3,2	5,7	4,2		10 mars 1999
Indice des obligations universelles FTSE Canada	7,9	(1,2)	0,1	2,0		
Indice composé S&P/TSX	18,8	7,6	10,6	7,3		
Indice mixte	16,6	5,7	8,4	6,6		
Parts de catégorie F	15,4	4,4	7,0	5,5		7 octobre 2005
Indice des obligations universelles FTSE Canada	7,9	(1,2)	0,1	2,0		
Indice composé S&P/TSX	18,8	7,6	10,6	7,3		
Indice mixte	16,6	5,7	8,4	6,6		
Parts de catégorie O	15,3	4,1	6,5	5,8		15 mars 2005
Indice des obligations universelles FTSE Canada	7,9	(1,2)	0,1	2,0		
Indice composé S&P/TSX	18,8	7,6	10,6	7,3		
Indice mixte	16,6	5,7	8,4	6,6		

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice composé plafonné S&P/TSX impose une pondération plafonnée de 10 % sur l'ensemble des composantes de l'indice composé S&P/TSX. L'indice composé S&P/TSX couvre environ 95 % du marché boursier canadien.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est composé d'obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice mondial MSCI est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, composé de titres de sociétés représentatives de la structure du marché des pays développés d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	19,7	Banque Royale du Canada	3,9
Obligations de sociétés	11,4	Constellation Software Inc.	2,3
Autres actions	10,9	Shopify Inc., catégorie A	2,2
Énergie	10,7	Enbridge Inc.	2,1
Technologies de l'information	10,6	Société Financière Manuvie	2,1
Industrie	9,9	Brookfield Corp., catégorie A	1,9
Matériaux	8,3	Mines Agnico Eagle Limitée	1,9
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	6,6	Canadian Natural Resources Ltd.	1,9
Autres obligations	5,7	Banque Toronto-Dominion (La)	1,8
Soins de santé	4,4	Suncor Énergie Inc.	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3	Microsoft Corp.	1,5
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	0,5	Intact Corporation financière	1,4
		Canadian Pacific Kansas City Ltd.	1,3
		Thomson Reuters Corp.	1,3
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3
		Fairfax Financial Holdings Ltd.	1,2
		Banque de Montréal	1,1
		La Banque de Nouvelle-Écosse	1,1
		Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,1
		Alphabet Inc., catégorie C	1,1
		Waste Connections Inc.	1,1
		Corporation TC Énergie	1,0
		Ressources Teck Ltée, catégorie B	1,0
		Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,0
		Amazon.com Inc.	1,0

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com